



# INVITATION CONCOURS CAMPAGNE LE 28 AVRIL 2019 A ROUSSAS (26230)



Support Challenge PRO-FIRST et CD 26  
12 connues - 12 inconnues / non-stop

La Compagnie des Archers Tricastins vous invite à participer à son concours campagne qui se déroulera le dimanche 28 avril 2019 au stade de Roussas.

Horaires	
Greffe	09h00
Echauffement	09h00
Appel des pelotons	09h40
Départ vers les cibles	10h00
Début des tirs	10h20 / 10h30
Pot de l'amitié et récompenses	Vers 16h30

Pour le respect de l'environnement merci de prévoir un sac pour vos déchets. Chaussures de marche fortement conseillées.

Concours sélectif pour les championnats de France.

Licence 2018 - 2019 permettant le tir en compétition obligatoire.

Parcours de technicité moyenne.

Règlement : selon règlement FFTA en vigueur.

#### Pelotons et accompagnateurs :

Ils sont constitués à l'avance. Il est nécessaire de faire la demande lors de l'inscription si vous souhaitez tirer avec un archer désigné.

Les accompagnateurs et animaux sont autorisés sur le parcours. Ils ne doivent pas déranger les tirs.

#### Challenge PRO – FIRST :

Il s'agit d'un tir par équipe composée d'un archer confirmé dit PRO et d'un archer néophyte (catégorie découverte) dit FIRST. L'archer PRO tire en premier et peut communiquer avec son équipier FIRST pour lui faire connaître les spécificités de la discipline. Les équipes peuvent être composées d'archers de clubs différents et peuvent être constituées de toutes les combinaisons d'armes existantes, d'âges et de sexes.

#### Récompenses :

Aux 3 premiers de chaque catégorie

A la première équipe selon le règlement fédéral et à la première équipe Pro-First

Aux 3 premiers « Découvertes »

#### Tarifs :

A partir de Cadet : 11€

Benjamin et Minime : 8€

#### Restauration :

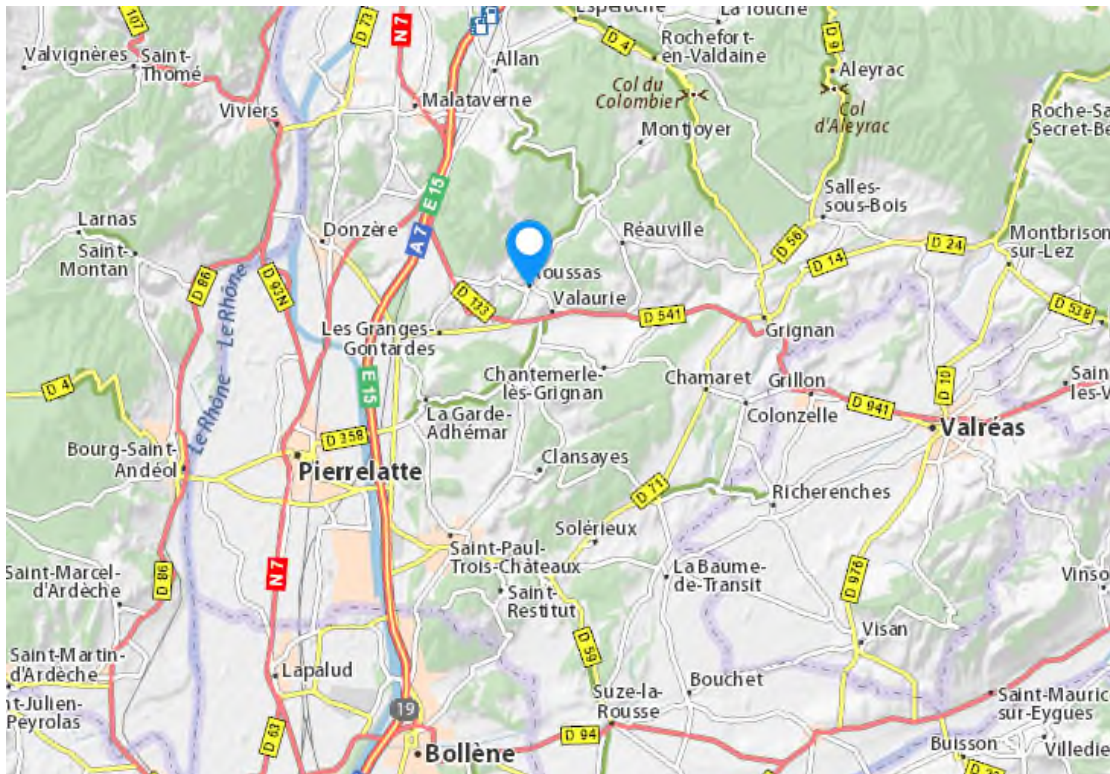
Une buvette au niveau du greffe sera ouverte toute la journée.

Sandwichs, gâteaux, boissons chaudes et froides

Inscriptions à adresser avant le 25 avril 2019 à [concours.archerstricastins@gmail.com](mailto:concours.archerstricastins@gmail.com)

Merci de préciser le cas échéant les équipes PRO – FIRST  
En cas de besoin, le greffe sera joignable le dimanche 29/04 au 06.70.81.87.98

## PLAN D'ACCES



Depuis la sortie autoroute - Montélimar Sud :

- 1<sup>er</sup> rond point suivre la direction Pierrelatte (2<sup>ème</sup> sortie),
- 2<sup>ème</sup> rond point suivre la direction Gap (3<sup>ème</sup> sortie),
- 3<sup>ème</sup> rond point suivre la direction Gap (1<sup>ère</sup> sortie),
- Suivre la D133 sur 7km,
- 4<sup>ème</sup> rond point suivre la direction Roussas (3<sup>ème</sup> sortie).

Depuis la sortie autoroute - Bollène :

- 1er rond point suivre la direction Pierrelatte (4<sup>ème</sup> sortie),
- Continuer sur la D458 sur 8km en suivant la direction Montélimar,
- Prendre la direction des Granges Gontardes et traverser le village,
- Au rond point suivre la direction Roussas (2<sup>ème</sup> sortie).

**Coordonnées GPS du stade de football de Roussas :**

- **Latitude = N 44° 25' 45"**
- **Longitude = E 4° 48' 16"**